

Fil conducteur Résumé

Version approuvée par le Comité le 24 septembre 1992

La principale difficulté que nous rencontrons lorsque nous nous préoccupons d'écologie tient au fait que la manière dont on s'y attache relève de choix fondamentaux de vie personnelle comme de société :

- D'un côté nous trouvons ceux qui ont conscience de faire partie d'un tout, l'univers, où l'homme a sa place en étroite harmonie avec les genres animal, végétal et minéral. Cette réalité lui est antérieure et supérieure, il doit la respecter dans son intégralité. Cette position, appelée naturalisme, est celle adoptée par de nombreux défenseurs de la Nature.
- De l'autre, ceux qui, à partir de principes philosophiques ou religieux, ont conscience d'appartenir à une espèce unique dans l'univers. De ce fait ils se distinguent de la nature et s'autorisent à la modifier à leur avantage. C'est la tradition de la pensée aussi bien judéo-chrétienne que marxiste.

Bien sur il s'agit d'un schéma sommaire. Entre ces deux positions, nous voudrions trouver une juste mesure qui nous fasse accepter tout à la fois, la modification nécessaire de la nature par l'homme — ne serait-ce que parce qu'il doit s'en nourrir — et la solidarité incontournable de notre espèce avec les autres. L'homme et son environnement sont étroitement unis sans se confondre toutefois.

1. Bases pour le travail écologique

Avant de parler écologie et d'agir ensuite dans le sens que nous croyons juste, il convient de faire un peu de vocabulaire pour définir les termes que nous employons et les actions que nous nous proposons de mener. Cela nous évitera, peut-être, de nous gargariser de grands mots et de faire n'importe quoi. Ici, comme partout, nous avons besoin de références.

| | |
|-------------------|--|
| Ecologie | La science qui étudie l'ensemble des relations des êtres vivants avec le milieu dans lequel ils se trouvent. Ex: se pencher sur le sort de ceux-ci dans une civilisation urbaine et industrielle. |
| Biotope | Milieu biologique offrant à une population animale ou végétale déterminée, des conditions d'habitat relativement stables. Ex: un milieu citadin, la Camargue, le massif du Mont-Blanc. |
| Ecosystème | Ensemble constitué par les communautés biologiques — animales et végétales — et leur biotope. Ex: la ville et tout ce qui la compose (hommes, animaux, plantes, maisons, moyens de transport, etc...) |
| Entropie | Principe selon lequel toute activité, quelle qu'elle soit, augmente le désordre dans l'univers; en particulier, toute amélioration, tout progrès locaux, ne s'obtiennent qu'au détriment de l'ensemble. Ex: Faire son lit augmente l'ordre dans sa chambre, mais l'énergie dépensée pour le faire entraîne un désordre général plus grand. |

Chaos Nous connaissons ce terme, le plus souvent, sous son aspect péjoratif de désordre et oublions que plus un système est *chaotique*, plus il contient de possibilités et d'informations. Mais de ce fait il se laisse difficilement enfermer dans nos théories et modèles. Ex: Nos prédictions météorologiques: au mieux pour quelques jours seulement. De même, la vie économique d'une ou des sociétés est impossible à prévoir au delà de quelques mois.

Nous avons vu que l'écologie s'occupe de grands ensembles en interaction. Pour cela, elle utilise à peu près toutes les branches des sciences, aussi bien physiques qu'humaines. C'est ainsi qu'elles nous montrent l'aspect **limité** (fini), tout à la fois de notre environnement et de nos ressources. Elles nous montrent aussi l'aspect inéluctable de la modification de notre univers. De même, l'écologie se préoccupe du devenir des choses et des espèces. Pour cela elle s'intéresse à la notion de chaos et au déterminisme des divers phénomènes qu'elle étudie.

Conclusion : La sagesse, c'est bien sûr d'ordonner les choses pour mieux les appréhender; mais c'est aussi accepter le désordre nécessaire à la maturation de notre devenir. C'est à dire que le désordre nous pousse à évoluer.

2. Nos critères

La protection de l'Environnement implique donc l'acceptation de la modification de la nature par l'homme et sa protection selon des critères à préciser. Le premier étant la solidarité de l'espèce humaine avec les autres êtres vivants et son biotope. En effet, nous sommes tous embarqués dans un même bateau avec une quantité limitée de provisions. La modification du milieu est possible mais avec mesure. Voici les critères retenus par la Conférence Mondiale de la Terre (Sommet de la Terre) qui c'est tenue à Stockholm en 1972 et qui se réunira en Juin prochain à Rio :

1. **Justice sociale** : le développement se fera pour le plus grand nombre. Exemples à ne pas suivre : l'Europe des marchands et l'Afrique des petits rois.
2. **Prudence écologique** : on n'engagera pas l'avenir au-delà du prévisible (ou plutôt du prédictible). Par exemple : déchets ne pouvant être détruits (matériaux radioactifs, plastiques, ...) ou accumulation de produits toxiques (phosphates, nitrates ...)
3. **Efficacité économique, mesurée en termes sociaux** : et non pas seulement en terme d'économie de marché. Par exemple les citées nouvelles en banlieues ont eu une efficacité économique mais pas sociale (Vaux-en-Vélin,...)
4. **Tolérance des diverses cultures** : même si certaines coutumes semblent en contradiction avec la protection de la nature (la chasse ou la pêche par exemple),
5. **Aménagement équilibré de l'espace** : éviter les pôles et les concentrations d'activités uniques. Ex: Les concentrations industrielles, la monoculture.

3. Position de l'APEF

Lorsque nous proposons un tracé modifié de l'autoroute, cela suppose que nous acceptons le remodelage de notre environnement au bénéfice de l'homme. Sommes nous tous bien d'accord ? Face aux dictats des grands gestionnaires et urbanistes qui nous imposent leur choix de société en nous annonçant des

évolutions qu'ils nous présentent comme inéluctables, nous sommes en droit — et en devoir! — de lexis opposer nos propres choix. Voici quelques éléments pour guider notre action :

1. Rester en dehors des doctrines et systèmes, nous garder des choix simplificateurs qu'ils nous proposent, y compris ceux qui s'affirment écologiques, car l'écologie n'est pas une idéologie.
2. Se présenter comme tenant de l'environnement, c'est à dire accepter une certaine dégradation de la nature, pour le développement des sociétés, mais en respectant les conditions ci-dessous
 - a. S'assurer que les activités humaines s'exercent au minimum dans le cadre de la législation en vigueur, pour ce qui est du respect des normes anti-pollution. Dans le cas contraire, les dénoncer et agir pour les faire stopper au nom de références valables pour tous.
 - b. Soutenir les actions qui visent :
 - * à renforcer les contrôles anti-pollution des industries et des particuliers.
 - * à rendre les normes anti-pollution plus sévères.
 - * à réduire le gaspillage, notamment de l'énergie, de l'eau et de l'espace.
 - * à réduire nos déchets et leur impact sur la nature
 - c. Ne soutenir un projet que lorsqu'on connaît son impact sur la nature, présentement comme pour l'avenir.
 - d. Evaluer notre développement selon les cinq critères retenus par la conférence de Stockholm (cf. ci-dessus).
 - e. Autres conditions à définir.
3. Accepter les options différentes des nôtres, en essayant de trouver des terrains d'entente sur des cas particuliers.
4. Exiger de nos élus qu'ils se prononcent sur un programme de développement local et l'évaluer en fonction des critères définis plus haut.
5. Ne pas vouloir nous substituer aux techniciens dans l'étude des dossiers, mais exiger que les options qui ont conduit leurs choix soient clairement indiquées.
6. Ne pas accepter comme indiscutables les modèles de croissance économique et démographique présentés par les experts et les décideurs. Leur demander de justifier leurs options et le fondement démocratique de leurs choix,
7. Veiller à faire œuvre de prévention, par un travail d'information et de formation.

Bien entendue cette liste n'est pas exhaustive et ne constitue qu'un "fil conducteur".

Ce document, rédigé par les membres de la commission Avenir et Développement de Feigères, a été préparé pour être soumis aux critiques et compléments des membres du comité. Il est un résumé d'un dossier plus complet, avec annexes et références, qui peut être consulté auprès des signataires

V. Sontag

A.M. Vuagnat

L. Baisin

P. Lacroix

G. Suberlucq